



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2713
31 juillet 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



FO MOSELLE

Contre la sauvagerie du capitalisme, les travailleurs doivent imposer leur droit à l'existence !

Chômage

**La guerre du capital
contre le travail**

Pages 3 et 4

Gisèle Halimi

**La mort d'une
combattante**

Page 5

Migrants

**La politique indigne
de l'Europe**

Page 12

Leur société

- Explosion du chômage : la guerre du capital contre le travail **3**
- Plan de relance pour la jeunesse : mille et une façons d'aider les patrons **3**
- Mali : mort pour le capital **3**
- Ségur de la Santé : escroquerie sur les salaires **4**
- Assurance chômage : Castex à l'attaque **4**
- Dépendance des seniors : paroles, paroles... **4**
- Montargis : des locataires choqués et en colère **4**
- La mort de Gisèle Halimi **5**
- Police : racisme, maltraitance et complicité hiérarchique **5**
- Nice : démagogie sécuritaire **5**
- Guyane : le mécontentement ne faiblit pas **12**
- Migrants : la forteresse Europe hermétiquement close **12**

Dans le monde

- Pologne : le pouvoir contre le droit des femmes **6**
- Russie : le régime craint la contestation **6**
- Malgré le Covid-19, des grèves **6**
- Liban : une économie et un système politique à bout de souffle **7**
- Le Drian au Liban : un discours colonialiste **7**
- Algérie : dans la crise, un pouvoir indulgent pour les patrons **8**
- Chine - Ouïghours : Pékin opprime, les groupes occidentaux encaissent **8**

Dans les entreprises

- Smart-Mercedes - Hambach : manifestation contre les licenciements **9**
- PSA - Rennes-La Janais : l'après est comme l'avant... en pire **9**
- Faurecia : hold-up sur les primes **9**
- RATP : une direction revancharde **10**
- SNCF : décision inacceptable **10**
- Gare de Nantes : réactions contre l'intox de la direction **10**
- Courrier des lecteurs : le Ségur met les sages-femmes en colère **11**
- Corrèze : non aux licenciements ! **11**

Agenda

- Fêtes de Lutte ouvrière **3**
- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre **12**

Contre la sauvagerie du capitalisme, les travailleurs doivent imposer leur droit à l'existence

Pas de trêve estivale pour les licenciements : chaque semaine apporte son lot de nouvelles suppressions d'emplois. Cette catastrophe sociale annoncée pour des centaines de milliers de travailleurs et leurs familles n'empêche nullement Macron et ses ministres de fanfaronner sur leurs mesures et de prétendre que le gouvernement sauvera demain les emplois qu'il est incapable d'empêcher de disparaître aujourd'hui.

Une semaine après son show télévisé du 14 juillet, Macron s'est à nouveau invité devant les caméras pour vanter le plan de relance de 750 milliards d'euros adopté par l'Union européenne. « *Nous nous sommes battus, mais nous l'avons* », a-t-il claironné, assurant que les milliards distribués par l'Europe permettraient de financer 40 % du plan de relance national. Deux jours plus tard, c'est son Premier ministre, Castex, qui qualifiait le « plan jeune » du gouvernement de « jamais vu ». Comme si le fait d'exonérer les patrons de cotisations sociales quand ils embauchent des jeunes, y compris pour des CDD de trois mois, était une mesure révolutionnaire et non un énième cadeau accordé au patronat, qui se déclare satisfait par la voix du Medef.

Verser des milliards d'argent public à la grande bourgeoisie n'a rien d'inédit. Lors de la crise de 2008, ils avaient déjà coulé à flots, et il ne s'agissait pas plus à l'époque qu'aujourd'hui de garantir les emplois des travailleurs, mais bien de sauvegarder les profits capitalistes.

Alors, ce qui est historique, ce ne sont pas les plans de relance pour la jeunesse, l'économie ou l'écologie. Ce qui est historique, c'est l'ampleur de la crise qui frappe les classes populaires et qui menace de faire reculer comme jamais les conditions de travail et de vie de toute la classe ouvrière.

Dans le monde du travail, rares sont les familles épargnées. Des dizaines de milliers de travailleurs précaires, en intérim, en CDD ou autoentrepreneurs ont déjà perdu leurs revenus. S'y ajoutent les plans de suppressions d'emplois annoncés par les grands groupes, avec leurs conséquences en cascade pour les travailleurs des entreprises sous-traitantes, pour les commerces locaux et leurs employés, pour la vie économique et sociale de régions entières.

À ceux qui conservent leur emploi, le patronat annonce aussi la couleur : il faudrait accepter des conditions de travail et des salaires au rabais. Cette semaine, l'équipementier automobile Valeo a dévoilé un plan d'économies de 100 millions d'euros sur le dos des salariés, sans même faire semblant de promettre que les emplois seront préservés. Après s'être débarrassée de 2 000 intérimaires, la direction veut imposer aux travailleurs restants le gel des salaires, la perte de jours de congés, l'allongement du temps de travail pour les cadres et le travail de nuit en production à sa guise.

De l'ingénieur à l'ouvrier, de l'embauché au précaire et dans tous les secteurs d'activité, aucun travailleur n'est à l'abri dans la guerre que les grands capitalistes déclarent pour maintenir leurs profits malgré la crise de leur système. Et ces attaques contre le monde du travail tirent toute la société en arrière.

Après une fusillade à Nice, le ministre de l'Intérieur Darmanin, chassant sur les terres de l'extrême droite, a parlé de « l'ensauvagement » de la société et promis des mesures pour restaurer l'ordre. Ces propos ne changeront rien à la dégradation des conditions de vie dans les quartiers. Les incivilités, les violences et les trafics qui empoisonnent le quotidien des habitants sont un sous-produit du chômage et de la misère grandissante. La sauvagerie existe bien : c'est celle d'un système économique incapable d'assurer un emploi et un salaire dignes à des millions de travailleurs.

Alors, à la logique des capitalistes et du gouvernement à leur service, il faut opposer les objectifs du monde du travail. Pour lutter contre le chômage, il faut répartir le travail entre tous sans perte de salaire. Il faut aussi que l'argent public serve à créer les millions d'emplois qui manquent dans les hôpitaux, les transports, les services d'aide aux anciens ou les écoles, à construire les millions de logements confortables et bon marché qui manquent aujourd'hui, sans qu'un centime n'aille enrichir un grand groupe privé.

Cela nécessitera une lutte collective et déterminée de tous les travailleurs, seul moyen de s'opposer à la course vers l'abîme que nous promettent les capitalistes.



Explosion du chômage: la guerre du capital contre le travail

Les chiffres de Pôle emploi confirment la gravité de la guerre que le patronat impose au monde du travail. Au deuxième trimestre 2020, le nombre de chômeurs a bondi de 815 000, soit 25 %, une hausse jamais connue depuis des décennies.

Le nombre de chômeurs de catégorie A en métropole, qui n'ont exercé aucune activité dans le mois, concentre la hausse et atteint le triste record de 4,2 millions de chômeurs. En fait des centaines de milliers de travailleurs précaires, intérimaires, CDD, qui alternaient périodes de chômage et d'activité se retrouvent aujourd'hui privés de tout emploi. Ils s'ajoutent à ceux qui perdent un emploi qu'ils espéraient stable. Il est impossible de faire la liste des plans de licenciements, mensongèrement nommés plans de sauvegarde de l'emploi (PSE). Rien qu'en une semaine, le

ministère du Travail a recensé 32 nouveaux plans de licenciements concernant la suppression de 43 300 emplois. Et combien de licenciements sont invisibles, car ne concernant que quelques salariés d'une entreprise, ou bien d'entreprises de moins de 50 salariés, qui ne font l'objet d'aucun plan ? Enfin, l'augmentation du chômage concerne les jeunes arrivant sur ce que les économistes baptisent « le marché du travail », forts de leur formation, de leurs études, mais qui ne trouvent aucun emploi, aucun acheteur de leur force de travail, aucun secteur où mettre en œuvre leurs compétences.



Un système qui laisse ainsi en friche et jette au rebut les femmes et les hommes qui en sont les forces productives alors que les besoins sont immenses, que ce soit dans la santé, l'éducation, la construction et la rénovation de logements, d'infrastructures de transport, est un système en faillite. Dans bon nombre de cas, les licenciements ou le refus d'embauche sont le fait de groupes riches, comme Sanofi ou Renault. Dans d'autres cas, il peut s'agir de sous-traitants ou bien encore de petits patrons réellement pris à la

gorge par les groupes industriels et financiers. Mais quels que soient les laissés pour compte de la concurrence entre possesseurs de capitaux, ce sont toujours les travailleurs qui payent les pots cassés, eux qui n'ont que leur emploi pour gagner leur vie. Seul le travail humain crée de la richesse. Priver d'emploi un individu, c'est non seulement un gâchis pour lui-même mais pour la société privée de son apport. Face à la folie destructrice du capitalisme, les travailleurs doivent imposer que tout individu en âge de travailler dispose d'un emploi

et d'un salaire digne. Il s'agit donc de recenser d'une part tous les bras et cerveaux disponibles et tous les besoins productifs de l'autre et de répartir le travail entre tous, sans aucune perte de salaire. Le temps de travail hebdomadaire ainsi calculé pourra diminuer au fur et à mesure des gains de productivité. Le monde capitaliste marche sur la tête. Il faut mettre l'économie sur ses pieds : produire tous ensemble pour la satisfaction des besoins de tous et non pour les profits d'une minorité de parasites. **Christian Bernac**

Plan de relance pour la jeunesse: mille et une façons d'aider les patrons

Le Premier ministre Jean Castex a présenté jeudi 23 juillet son « plan de relance pour la jeunesse », avec le slogan « un jeune, une solution ».

Il s'est empressé de mettre en avant « des moyens inédits », soit une enveloppe de 6,5 milliards d'euros. En réalité, dans ce plan pour aider les jeunes, on trouve essentiellement des aides pour les patrons. Certaines existaient déjà, comme les aides à l'embauche d'apprentis ou pour des contrats de professionnalisation. D'autres sont plus récentes, à défaut d'être nouvelles. Les patrons qui embaucheront un jeune, en CDI, mais même pour un CDD de plus de trois mois, pourront toucher plusieurs milliers d'euros – jusqu'à quatre mille si le contrat est signé pour un an. Et cela pour des salaires allant jusqu'à deux fois le smic. Autrement

dit, le patronat empochera cette confortable enveloppe même s'il n'y a aucun véritable nouvel emploi à la clé. D'ailleurs, les représentants patronaux se sont empressés de dire qu'ils ne pouvaient rien promettre concernant les embauches. Les autres mesures du plan ont un air de déjà-vu : des emplois aidés (comprenez : des emplois utiles et même parfois indispensables, mais précaires et avec des salaires très faibles), des suivis plus « intensifs » par Pôle emploi (mais avec quel personnel ?), ou encore 200 000 places supplémentaires dans des formations dites d'avenir. Mais avec ou sans formation, les jeunes se trouvent

confrontés au même problème que le reste du monde du travail : les patrons n'embauchent pas, et même licencient à tour de bras. Ces derniers voudraient tout de même profiter de l'arrivée de 700 000 jeunes sur un marché du travail déjà saturé et paralysé pour leur imposer d'accepter n'importe quel travail, dans n'importe quelles conditions. Alors, les poses de Macron et de son nouveau Premier ministre, ne risquent pas de tromper grand-monde, à commencer par les jeunes eux-mêmes. Leur avenir, heureusement, ne se décidera pas dans les cabinets ministériels mais dans les luttes, pour imposer les mesures nécessaires à l'ensemble du monde du travail. **Camille Paglieri**



Fêtes de Lutte ouvrière

En région parisienne, à Presles - Val-d'Oise

Samedi 26 et dimanche 27 septembre
Le confinement n'a pas permis que la 50^e fête de Lutte ouvrière ait lieu comme prévu, les 30, 31 mai et 1^{er} juin. Ce n'était que partie remise !

À Lyon

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

À Toulouse

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

À Rennes

Samedi 3 octobre

À Montpellier

Dimanche 20 septembre

À Carros

Dimanche 27 septembre

Mali: mort pour le capital

Le 23 juillet, un jeune militaire a été tué au Mali au cours de l'opération Barkhane.

L'armée lui a rendu hommage quatre jours plus tard, lors de ses obsèques, en faisant défiler son cercueil entre une haie de soldats sur le pont Alexandre III avant une cérémonie aux Invalides. De son côté, Macron s'est « incliné devant le sacrifice de ce militaire mort dans

l'accomplissement de sa mission au service de la France ». Depuis 2013, c'est le 43^e soldat à avoir perdu la vie au Mali, dans les opérations Serval, puis Barkhane. Ce n'est pas « au service de la France », notion bien vague et pompeuse, qu'ils sont morts, mais au service des

actionnaires des grandes entreprises françaises présentes en Afrique : Vinci, Bull, Total, Bolloré, Safran, etc. C'est pour défendre les profits qu'elles accaparent par l'exploitation des ressources de pays africains tel le Mali, que le gouvernement envoie des hommes au casse-pipe. **M. L.**

Séguir de la Santé : escroquerie sur les salaires

L'annonce d'une augmentation de 183 euros pour tout le personnel de santé a été relayée par la presse, et vantée par le gouvernement comme une juste récompense à l'effort fourni pendant la crise sanitaire par les travailleurs des hôpitaux.

Les premières lignes en blouses blanches, vertes ou bleues, et surtout sans blouse au début de la crise, devraient se réjouir et applaudir Macron et sa suite ? Mais ces 183 euros du Séguir de la Santé n'effacent pas l'ardoise, d'autant qu'ils cachent une véritable arnaque.

Dans les hôpitaux, les travailleurs les moins bien payés, comme les

aides-soignantes, le personnel ouvrier ou administratif, peuvent percevoir une prime d'activité si la demande est faite auprès de la CAF.

Cette prime peut atteindre 90 à 150 euros. Une augmentation de 183 euros fera passer ces travailleurs au-dessus des conditions permettant de toucher la prime d'activité complétant les bas salaires par une aide

Assurance chômage : Castex à l'attaque

Alors que le Premier ministre avait annoncé à grand renfort de publicité, le 18 juillet, un report du deuxième volet de la réforme de l'assurance chômage, le projet de décret, transmis aux syndicats par le ministère du Travail quelques jours plus tard, ne fait pas mention du report du volet sur les nouvelles conditions d'accès au chômage.

Les représentants des confédérations syndicales qui avaient été conviés à cette réunion ont tous fait mine de découvrir le pot aux roses.

La suppression du volet concernant les nouvelles conditions d'accès au chômage, qui en durcit les conditions et est entré en vigueur le 1^{er} novembre dernier, ne sera donc pas rétroactive pour les personnes ayant perdu leur emploi entre le 1^{er} novembre

2019 et le 1^{er} août 2020, au prétexte que cela aurait obligé Pôle emploi à recalculer leurs droits, chose paraît-il techniquement impossible.

Par ailleurs, au 1^{er} novembre 2019, il fallait avoir travaillé six mois au cours des 24 derniers mois pour prétendre à une indemnisation, contre quatre mois au cours des 28 derniers mois auparavant. De ce fait, entre novembre 2019 et février 2020, plus de 20 000 demandeurs

Dépendance des seniors : paroles, paroles...

Après l'Assemblée nationale le 15 juin, le Sénat vient de voter deux projets de loi censés jeter les bases de la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Le ministre de la Santé Olivier Véran s'est félicité qu'avec cette cinquième branche, on disposerait de moyens supplémentaires pour prendre en charge les anciens. En effet la crise du Covid en a montré l'urgence, avec le drame des 10 000 morts dans les Ehpad, un chiffre officiel vraisemblablement sous-estimé.

Mais des paroles aux actes, il y a loin. Sarkozy avait déjà fait des seniors une « priorité » de son quinquennat,

pour finalement ne rien faire, crise économique oblige, l'urgence étant de renflouer les banques après la crise de 2008. Et il annonçait déjà en 2011 une consultation nationale pour créer cette cinquième branche de la Sécurité sociale.

Hollande, quant à lui, en avait fait une de ses promesses électorales, avant de proposer en 2015 une loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement ».

Macron et Véran en



Manifestation des hospitaliers le 30 juin dernier, à Paris.

de l'État.

Par exemple, une salariée qui touche actuellement 1 300 euros par mois a droit à une prime d'activité mensuelle de 140 euros. Avec une augmentation de

183 euros, son salaire sera de 1 483 euros et la prime d'activité sera ramenée à 69 euros : soit un total de 1 552 euros par mois. L'augmentation sera donc pour eux de 112 euros, et non 183 euros comme le gouvernement l'annonce en

fanfare.

Sur les salaires comme sur le reste, le Séguir ne fait le compte pour personne parmi les travailleurs des hôpitaux, qui réclament à juste titre depuis des mois 300 euros pour tous.

Correspondant LO

Montargis : des locataires choqués et en colère

Les habitants du quartier Chautemps à Montargis, dans le Loiret, ont été choqués par l'incendie, le 6 juillet, d'une colonne électrique dans l'escalier d'un immeuble à la suite d'une bagarre de territoire entre quelques jeunes.

Les locataires des 24 appartements ont été contraints de se reloger ailleurs, le bâtiment n'étant plus alimenté en électricité pour plusieurs mois, et sa structure métallique étant peut-être aussi touchée. La mairie, le bailleur social et les assurances se renvoient la balle pour la prise en charge des frais d'hôtel et les modalités de relogement adaptées.

Après une quinzaine de jours, la situation ne s'est toujours pas améliorée : les locataires doivent se débrouiller pour gérer eux-mêmes la plupart des conséquences de ce sinistre. Certains sont logés à l'hôtel, d'autres chez des voisins ou des proches, une situation inconfortable qui dure et s'ajoute à l'incertitude sur leur devenir.

Le bailleur leur demande de vider les appartements et de mettre leur mobilier dans des box dont la location est en partie à leur charge. Il a prévenu que les frais d'hôtel n'étaient plus pris en charge à partir du 25 juillet. Des propositions de relogement ont bien été faites, mais pour des logements souvent plus petits et plus chers, éloignés du

travail et de l'école des enfants. Pour les locataires, il n'est pas question d'accepter n'importe quoi. « Nous, on était bien chez nous. Aujourd'hui, parce qu'on est sinistrés, on doit tout accepter ? On n'a pas demandé à quitter nos logements. »

Une banderole a été affichée devant l'immeuble remerciant ironiquement la mairie et le bailleur et dénonçant le mépris des organismes sociaux. « Les sinistrés de Chautemps », comme ils s'appellent, ont décidé d'organiser un rassemblement et une soirée devant l'immeuble mardi 21 juillet. Une quarantaine de personnes s'y sont retrouvées, partageant l'idée qu'elles ne devaient pas rester isolées dans leurs démarches avec le bailleur, qui traite les cas individuellement. Les présents ont décidé de faire les démarches collectivement.

Le lendemain, ils sont allés interpellier le bailleur et le cabinet du maire, en prévenant qu'ils ne se laisseraient pas déplacer pour des conditions d'habitat pires que celles qu'ils avaient, ni traiter avec mépris.

Correspondant LO

d'emploi se sont vu refuser une ouverture de droits chaque mois, selon une estimation de l'Unedic. Or, si le retour aux quatre mois de travail est bien validé, ce sera toujours sur une base de 24 mois, et non 28. Ce seul écart de quatre mois empêche l'ouverture des droits au chômage pour nombre de travailleurs. Enfin, le seuil permettant un rechargement des droits sera de quatre mois alors qu'il était d'un mois avant le 1^{er} novembre.

En annonçant le report de la réforme de l'assurance chômage, Castex cherchait surtout à gagner du temps, à ne pas allumer d'incendie social au moment où le chômage frappe de plus en plus de travailleurs.

Aline Rétesse

remettent donc une couche, mais une fois de plus, rien n'est dit sur le financement de cette cinquième branche, et ils ont demandé un rapport pour chiffrer les besoins. Mais de qui se moquent-ils ? Ces besoins on les connaît, ne serait-ce qu'avec le rapport de mars 2019 remis au gouvernement, qui demande 6,2 milliards de crédits supplémentaires par an d'ici 2024 et 9,2 milliards d'ici 2030. Ces milliards existent mais Macron les réserve aux grands patrons du CAC 40 avec son plan de relance. Alors pour les seniors, une fois de plus, ce sera parler pour ne rien dire.

Cédric Duval

Gisèle Halimi, une combattante

Depuis sa mort, mardi 28 juillet, tous les médias saluent en Gisèle Halimi une avocate qui fut une grande « féministe ». C'est une unanimité de louanges. Mais ils sont moins nombreux à rappeler qu'elle a aussi pris parti contre la colonisation.

Nous aussi saluons Gisèle Halimi, qui fut une combattante. Née en 1927, élevée dans un milieu juif tunisien traditionnel où l'on n'attachait guère d'importance à l'instruction des femmes et où on voulut la marier à 16 ans, elle a su se battre pour échapper à son sort, faire des études, et partir à Paris pour devenir avocate.

Elle n'avait même pas trente ans quand débuta ce qu'on appelle la guerre d'Algérie, c'est-à-dire en fait la lutte du peuple algérien pour son indépendance, quand l'Algérie était encore

une colonie française. L'État français, avec à sa tête des gouvernements alternativement de droite, ou du centre avec Mitterrand, ou de gauche avec le socialiste Guy Mollet, mena une guerre implacable contre cette lutte légitime.

Dans cette période, plus d'un demi-million de jeunes Français ont été envoyés en Algérie au cours de leur service militaire, de 24 mois ou plus, jouer le rôle d'une armée d'occupation. On leur faisait mener des opérations dites de pacification qui consistaient à enlever ou à

tuer tous ceux qui étaient soupçonnés d'être au FLN ou de l'aider. Des villages entiers furent détruits, leurs habitants tués ou rassemblés dans des camps.

Gisèle Halimi se spécialisa dans la défense des militants du FLN. Elle défendit en particulier une jeune militante, Djamilia Boupacha, torturée et violée en prison par les militaires français. C'était prendre des risques que d'aller aider en Algérie les emprisonnés. Elle fut d'ailleurs menacée de mort par les tenants de l'Algérie française. Ce n'était pas une cause qui avait les faveurs de l'opinion publique et des médias, à une époque où même le Parti communiste français ne défendait pas l'indépendance de l'Algérie,

mais seulement « La Paix en Algérie » et où les combattants FLN étaient présentés que comme de dangereux terroristes.

Nous ne discutons pas ici de la politique du FLN, que nous ne soutenions pas, tout en soutenant inconditionnellement la lutte du peuple algérien, mais du climat qui régnait à cette époque en France, et du courage d'une jeune femme qui fit ce qu'elle jugeait juste. Et à une époque où les femmes n'avaient pas encore officiellement le droit de travailler ou de posséder un compte en banque sans l'autorisation de leur mari !

Après l'indépendance de l'Algérie, Gisèle Halimi continua à combattre pour la cause des femmes. Dans un procès qui fit du bruit, celui dit de Bobigny en 1972, elle défendit une mère qui avait aidé sa fille à avorter. Car à cette époque, l'avortement était encore passible de prison. Le droit légal à la contraception n'existait alors que depuis peu, et des centaines de milliers d'avortements clandestins avaient lieu en France chaque année, avec tous les risques que cela impliquait pour les femmes concernées. La jeune fille fut relaxée, la mère condamnée à deux ans de prison avec sursis.

Ce procès fut une étape



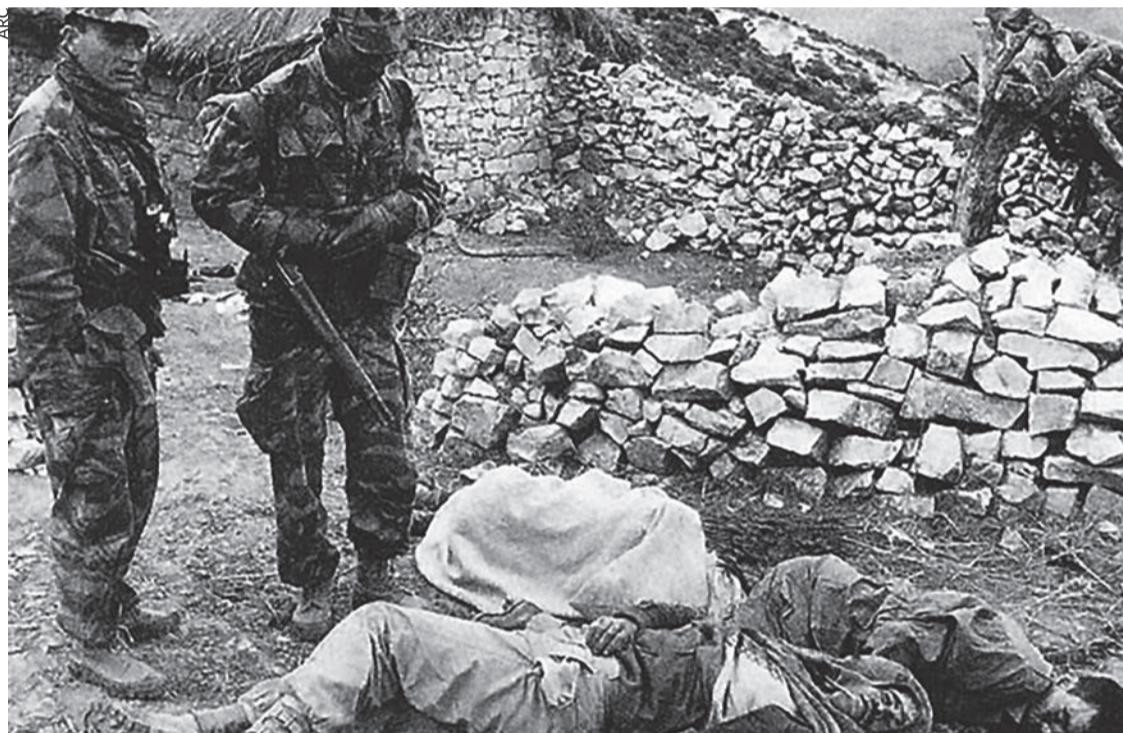
Lors d'un meeting en 1972.

dans la longue lutte de bien des femmes et des hommes d'ailleurs, pour en finir avec la pénalisation de l'avortement et aboutir à la loi de 1975.

Elle participa ensuite au mouvement pour faire reconnaître le viol comme un crime, passible donc de la cour d'assises, et non plus comme un simple délit. Pendant le procès d'Aix-en-Provence, elle appela à la barre Arlette Laguiller, qui commençait à être connue, comme témoin non pas de ce viol, mais de la pression que subissaient au quotidien les femmes qui travaillaient.

Gisèle Halimi a choisi de combattre pour ce qu'elle estimait juste et a fait évoluer la loi, au début toujours à contre-courant dans un milieu réactionnaire, celui de « la justice », souvent à contre-courant dans l'opinion publique. C'était une femme courageuse.

Sylvie Friedman



Quand l'armée française « pacifiait » les Aurès, Gisèle Halimi était du côté de ses victimes.

Nice : démagogie sécuritaire

Samedi 25 juillet, suite à une fusillade sur fond de trafic de drogue, différents ministres sont venus dans le quartier populaire des Moulins à Nice. Loin de répondre aux inquiétudes et aux besoins des habitants, l'essentiel des mesures annoncées vise à redorer le blason du gouvernement auprès de l'électorat le plus réactionnaire.

Le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et celui de la Justice, avec à proximité plusieurs dizaines de policiers, ont aligné quelques promesses sortant tout droit du catalogue éculé de la démagogie sécuritaire. Le gouvernement a ainsi promis 60 policiers nationaux en renfort à Nice, sans s'éterniser sur les 93 perdus depuis 2018. Il a menacé les consommateurs de drogue d'une amende forfaitaire de 200 euros, comme si cela suffisait à régler un problème de santé publique. Le gouvernement a aussi promis plus de liberté d'action

aux polices municipales, avec une application immédiate pour celle d'Estrosi, le maire de Nice.

Cela s'intègre dans le cours actuel du gouvernement de Castex et de certains de ses ministres comme Darmanin, qui surfent sur les faits-divers dramatiques pour reprendre les thèmes chers à l'extrême droite.

Depuis des décennies, ces discours sécuritaires ont fait la preuve de leur inefficacité mais cela n'empêche en rien les politiciens de reprendre les airs à la mode sur la tolérance zéro, ou la « République »

qui vaincra. Ça ne sert à rien contre la dégradation de toute la société, mais ça ne coûte pas cher. En attendant, cela détourne des problèmes économiques principaux des classes populaires : la sauvagerie des licenciements, du chômage et de la misère qui monte. Une partie de la population se garde bien d'être dupe.

Certains médias ont relevé qu'une partie des habitants se tenaient à l'écart de cette apparition, lassés des promesses, tandis que d'autres ont interpellé les ministres pour dénoncer les difficultés du quotidien. D'ailleurs Estrosi, connu pour ses discours sécuritaires, était venu une première fois deux jours plus tôt et avait alors dû repartir sous les insultes des habitants.

Charles Legoda

Police : racisme, hiérarchie complice

Le policier Amar Benmohamed a choisi de dénoncer publiquement des faits de racisme et de maltraitance ayant duré pendant deux ans au dépôt du tribunal de grande instance (TGI) de Paris.

Dans une interview à France Info, il rapporte qu'à partir du printemps 2017, un groupe d'une vingtaine de policiers a multiplié les insultes à caractère raciste envers les prévenus passés par ce dépôt. Il dénonce aussi leurs refus répétés de donner à ces prévenus de l'eau, de la nourriture, l'accès à des soins. Plus de mille prévenus auraient pâti de ces agissements.

Le lanceur d'alerte avait d'abord choisi de régler le problème avec les policiers concernés, puis de faire appel à sa hiérarchie directe, cela sans succès. En mars 2019, il avait fait un signalement écrit à sa haute hiérarchie, considérant que s'il se taisait, il était « complice par omission ».

Non seulement la hiérarchie n'a rien fait pour arrêter ces comportements, mais elle s'en est prise à

Amar Benmohamed, qui, depuis qu'il a dénoncé ses collègues, a été harcelé, empêché de faire son travail et victime de reproches injustifiés.

Ce n'est que maintenant que l'affaire est mise sur la place publique, et les propos et gestes inadmissibles connus de tous, que la Préfecture de police indique qu'un conseil de discipline se tiendra en septembre prochain, faisant suite à une enquête de l'IGPN datant de février dernier.

Il faut dire que l'exemple vient d'en haut : Darmanin, le nouveau ministre de l'Intérieur, a par exemple osé déclarer : « Quand j'entends le mot violences policières, je m'étouffe. » Contrairement aux nombreuses victimes, gageons qu'il ne mourra pas de cet étouffement-là.

Valérie Fontaine

Pologne : le pouvoir contre les droits des femmes

Le gouvernement polonais, dirigé par une coalition réactionnaire derrière le PiS, parti nationaliste et catholique traditionaliste, parle de quitter la Convention d'Istanbul de 2011, contre les violences faites aux femmes.

Ce traité du Conseil de l'Europe, organisation de 47 pays, prétend prévenir les violences, y compris conjugales et familiales, protéger les victimes et punir les auteurs. Au-delà de l'efficacité réelle ou supposée de ce traité, le remettre en cause revient à envoyer un signal fort à tous les réactionnaires qui pensent

que les femmes doivent rester à « leur » place et subir l'oppression de leurs pères, frères et maris.

Revenu au pouvoir en 2015, le PiS (le parti Droit et Justice) a gagné les élections législatives de l'automne dernier et la présidentielle du 12 juillet, mais de justesse. Ses scores sont en recul, surtout

parmi les jeunes, avec une participation électorale en forte hausse. Alors Jarosław Kaczyński, chef du PiS et du Conseil des ministres, voudrait utiliser les trois ans sans élection à venir pour faire passer de nouvelles mesures réactionnaires.

Vendredi 24 juillet, son ministre de la Justice a donc annoncé la sortie prévue de la Convention d'Istanbul, qui impose l'enseignement de l'égalité femmes-hommes à l'école, contre les « droits des parents ». Pour lui, « lire les



Manifestation à Varsovie. Sur les pancartes, l'inscription « Grève des femmes ».

Saintes Écritures [suffit] pour savoir qu'on ne bat pas une femme».

Mais des milliers de personnes, des femmes en majorité, ont manifesté le jour même, ne faisant apparemment – et à juste titre – pas

confiance à la Bible et aux cultes-bénis pour défendre leurs droits ! Pour l'instant le gouvernement et le PiS ont reculé, déclarant dimanche 26 juillet qu'aucune décision n'avait été prise.

Frédéric Gesrol

Russie : le régime craint la contestation

Depuis que, le 1^{er} juillet, Poutine s'est octroyé une quasi-présidence à vie, le Kremlin fait feu de tout bois contre tous ceux qui contestent ce référendum trafiqué et la légitimité du pouvoir russe.

Des journaux encore indépendants sont rachetés par le Kremlin pour mieux les contrôler. Des journalistes écoupent de lourdes amendes pour « justification du terrorisme », voire de prison pour « trahison ». Des ONG, des proches de l'opposition démocratique subissent les coups des forces spéciales : ils réclament des élections pluralistes, on « vérifie leur implication dans le terrorisme ». Et il y a ces deux jeunes

anarchistes de Saint-Petersbourg envoyés, fin juin, en camp comme leurs neuf camarades de Penza, pour appartenance à un « réseau terroriste ».

La bureaucratie au pouvoir sait que son chef, Poutine, n'échappe plus à une impopularité croissante depuis ses attaques contre les retraites en 2018. Et en réprimant les voix discordantes, elle cherche à effrayer ceux qui voudraient les imiter.

Mais cela peut avoir l'effet inverse. Ainsi à Khabarovsk, une grande ville située près de la Chine, à 6100 kilomètres de Moscou. Le Kremlin y a jeté en prison le gouverneur local, qu'il accuse de meurtres commis il y a quinze ans. Pour les foules de manifestants qui réclament sa libération aux cris de « Poutine, démission ! », peu importe en fait que cet homme d'affaires enrichi dans le trafic du bois et membre d'un parti ultranationaliste ait pu assassiner des rivaux : en cela, il ne dépareillerait pas les rangs des bureaucrates, affairistes

et mafieux qui pillent et dirigent la Russie. En revanche, il apparaît à tous comme victime de l'arbitraire « d'en haut ». Car tout le monde sait qu'en 2018 il a battu avec 70% des voix le candidat du pouvoir, profitant du rejet de la réforme des retraites de ce même pouvoir. Et que cela a permis à son parti d'emporter la mairie de Khabarovsk en 2019.

Or, le régime ne veut en aucun cas que d'autres clans de la bureaucratie lui disputent ce qui est la source de l'enrichissement de ses membres : son monopole du pouvoir. Surtout si c'est en

mettant à profit le discrédit du pouvoir et de son chef, et en l'étalant au grand jour comme à Khabarovsk, ce qui pourrait faire tache d'huile.

Sous la chape de plomb qu'impose le régime, il sent qu'il existe un large mécontentement latent. Et il pourrait éclater : du fait de la crise économique, des prix qui s'envolent, des entreprises qui licencient, de pans entiers de la petite bourgeoisie qui ont perdu ce qu'ils croyaient être une position établie, des salaires à nouveau impayés, ou payés avec d'énormes retards.

Pierre Laffitte

Malgré le Covid-19, des grèves

Alors qu'avec le confinement et la crise sanitaire le nombre de conflits sociaux a sensiblement diminué ces derniers mois, les médias russes ont fait état de plusieurs grèves ces jours derniers, notamment dans la région sibérienne du fleuve Amour, à Saint-Petersbourg et Moscou.

Le 17 juillet, des ouvriers qui entretiennent les pistes du plus grand aéroport de la capitale se sont mis en grève et ont fait irruption dans les locaux de leur direction pour obtenir le paiement de leurs

heures supplémentaires. La direction ayant fait appel à la police et à la Garde nationale, celles-ci ont arrêté quelques ouvriers.

Ce même jour à Saint-Petersbourg, les ouvriers

construisant le futur siège du géant mondial Gazprom, un gratte-ciel, ont cessé le travail pour réclamer des arriérés de salaires remontant au printemps, tout en bloquant les accès routiers au chantier.

Toutefois, la plus forte étincelle de mécontentement ouvrier a éclaté dans la province de l'Amour, frontalière de la Chine, sur un gigantesque chantier de construction d'une usine

de traitement du gaz, où le même trust Gazprom emploie 12000 travailleurs.

Le 13 juillet, plus de 2000 ouvriers, originaires d'Ouzbékistan, du Tadjikistan et de Turquie, se sont déclarés en grève pour qu'on leur verse des arriérés de salaires car, au total ces deux derniers mois, ils n'ont même pas touché la moitié d'une paie.

Le feu couvait depuis longtemps. Lors du confinement, ces travailleurs ont été littéralement bouclés sur place pendant quatre mois. Cela sans rien toucher pour le travail effectué ni pour les risques sanitaires dus au fait qu'ils étaient entassés comme du bétail à 18 dans des baraquements de 8 m², que leurs draps n'étaient changés qu'une fois par mois, que souvent ils ne pouvaient même pas se laver, l'eau étant coupée avant la relève des équipes. Une plainte ou une protestation, et c'était la porte.

Alors, ils ont cessé le travail à plusieurs milliers, se sont réunis sur la place du chantier pour aller à la direction. Elle répondit en

couplant l'accès à Internet et en rameutant les OMON (forces spéciales).

Repoussés par une foule compacte, les OMON rivalisèrent de vitesse avec les cadres pour filer vers les camionnettes de l'administration, afin de se mettre au plus vite à l'abri, tandis que les ouvriers se moquaient d'eux et que quelques-uns s'emparaient de pierres, brisaient des vitres et des meubles dans les locaux directoriaux.

La protestation cessa avec l'arrivée de détachements militaires de la Garde nationale et d'engins blindés dans la cité ouvrière.

La direction du chantier dut cependant satisfaire certaines revendications et promettre qu'elle verserait le reste des salaires. Cela n'a pas empêché la commission d'enquête de déclarer publiquement « infondée, la version selon laquelle on ne versait pas les salaires aux ouvriers », de prononcer des inculpations et de placer en détention onze ouvriers, accusés d'avoir participé à des « désordres de masse ».

P. L.



Grévistes du chantier sibérien de Gazprom gardés par les OMON, les forces spéciales.

Liban : une économie et un système politique à bout de souffle

La crise économique continue de s'aggraver au Liban. La monnaie libanaise a perdu six fois sa valeur en quelques mois, faisant exploser l'inflation. Les conséquences sont désastreuses pour les couches populaires.

La responsabilité de la classe politique en place, avec sa corruption et son clientélisme, est pointée du doigt à juste titre. Mais elle ne doit pas faire oublier la responsabilité majeure de l'impérialisme, en particulier français, dans la situation dans laquelle le pays est plongé.

C'est la France qui, il y a cent ans, créa ce pays et jeta la base de son système politique confessionnel. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la région qui constitue actuellement la Syrie et le Liban passait sous l'égide de la France, suite à l'accord Sykes-Picot conclu entre les pays vainqueurs pour se partager la région jusqu'alors sous domination de l'Empire ottoman. Afin d'affronter la résistance du mouvement nationaliste qui aspirait à la création d'un grand État arabe indépendant, la France tira profit de ses liens historiques avec les chrétiens habitant le mont Liban, à l'ouest de sa zone d'influence. Elle créa un État libanais autour de cette communauté, en y adjoignant des régions avoisinantes habitées principalement par des musulmans.

De ce fait, la superficie du pays fut limitée à 10452 km² afin de conserver une majorité numérique pour les chrétiens. Le pacte national libanais instauré à l'époque définit le partage du pouvoir entre les différentes communautés religieuses de façon à ce que les chrétiens aient le contrôle du pouvoir politique. L'économie de ce petit pays sans grandes ressources naturelles dut se tourner vers la finance et le tourisme. Le contexte de redémarrage de l'économie mondiale après 1945, ainsi que les dollars issus des ressources pétrolières des pays voisins, entraîna un flux d'argent vers le Liban devenu un paradis fiscal, au

point d'être surnommé dans les années 1960 «la Suisse du Moyen-Orient».

Les retombées de ce système ne profitaient cependant qu'à la bourgeoisie liée au pouvoir, essentiellement chrétienne. La population des régions délaissées, à majorité musulmane, finit par protester contre la misère et la politique de l'État soumis aux multinationales. Le début des années 1970 vit l'explosion des grèves et des manifestations, en liaison avec les mouvements anti-impérialistes qui secouaient alors le monde arabe, et notamment le mouvement nationaliste palestinien. La politique de l'élite au pouvoir soutenue par l'impérialisme, mais aussi celle des dirigeants des mouvements d'opposition, palestiniens compris, fit que cet affrontement social dégénéra en une guerre civile interconfessionnelle, une guerre qui dura de 1975 à 1990 et fit près de 200 000 victimes.

En 1990, l'accord de Taef, conclu sous le parrainage des pays occidentaux pour mettre fin à la guerre civile, redéfini le partage du pouvoir en fonction des différentes confessions. Mais il ne fit qu'entériner le système confessionnel et confirmer l'hégémonie des clans politiques qui s'étaient fait la guerre aux frais de la population.

L'instabilité du taux de change de la livre libanaise, conséquence de la guerre, demeura jusqu'à ce que le gouverneur de la Banque du Liban, Riad Salamé, instaure une parité fixe entre cette monnaie et le dollar. Pour assurer cette parité, il mit en place un système de rente dans lequel la banque centrale servait des taux d'intérêts faramineux, allant jusqu'à 20 % pour les plus gros dépôts. Cela fit le bonheur des banques préteuses,



MOHAMMED AZAKIR REUTERS

Manifestation contre l'effondrement de la monnaie.

de la classe politique et de tous les affairistes du pays.

Ce système ne pouvait que craquer, car il gonflait inexorablement la dette de la Banque du Liban, mais peu importait aux banques occidentales tant qu'il leur rapportait gros. En guise de reconnaissance, Riad Salamé se vit attribuer par des magazines économiques le titre de meilleur banquier central, et cela à deux reprises en 2006 et en 2009 ! De grandes messes de bailleurs de fonds furent organisées par la France afin de collecter l'argent pour alimenter cette machine infernale.

Ces dernières années, la crise de l'économie mondiale, aggravée par les conflits qui secouent la région, notamment dans la Syrie voisine, a fini par ralentir le flux de dollars et par ôter à l'État libanais toute capacité à rembourser sa dette, qui avoisine désormais 170 % du PIB. En octobre 2019, l'instauration de nouvelles taxes sur la consommation a déclenché des manifestations massives aboutissant à un nouveau gouvernement. Celui-ci n'a rien résolu et la situation économique n'a cessé de se dégrader. La livre libanaise est entrée dans une spirale

de dévaluation telle que plus de la moitié de la population s'enfonce aujourd'hui dans la pauvreté.

Comme on l'entend souvent crier dans les manifestations qui se poursuivent, il faudrait en finir avec toute cette classe politique et tous ceux « qui ont volé l'argent ». En fait c'est toute la chaîne de domination de l'impérialisme dans la région moyen-orientale qui est en cause, dans le contexte d'une économie mondiale en crise dont le Liban n'est qu'un des maillons faibles.

Marwan Karim

Le Drian au Liban : un discours colonialiste

En visite au Liban les 23 et 24 juillet, Jean-Yves Le Drian, le ministre français des Affaires étrangères, s'est permis de faire la leçon, pour ne pas dire du chantage, au gouvernement libanais. « Il est aujourd'hui urgent et nécessaire de s'engager de manière concrète sur la voie des réformes », a-t-il déclaré, « aidez-vous et la France et ses partenaires vous aideront. »

Pour rendre les choses encore plus claires, il a suspendu l'aide de 11 milliards, en prêts et en dons, promise en 2018 et destinée à développer les infrastructures du pays. Cette

aide aurait évidemment débouché sur des marchés rentables pour les bétonneurs et autres industriels français. À supposer que ces derniers souhaitent que le Liban ait les moyens de rester une de leurs vaches à lait, ils n'investiront pas dans ce pays sans avoir la garantie d'être payés.

C'est dans ce but que Le Drian pousse le gouvernement libanais à achever ses négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) pour obtenir une aide. Mais les aides de cet organisme sont loin d'être désintéressées et les prêts devront être remboursés.

D'autres pays en crise, pour ne citer que la Grèce, le Portugal ou l'Espagne, ne les ont obtenus qu'en appliquant un plan d'austérité drastique, c'est-à-dire en pressurant leur population à la limite de l'intolérable.

Mais que la population libanaise, qui s'enfonce chaque jour un peu plus dans la misère, fasse les frais des diktats des institutions financières, est le dernier des soucis de Le Drian, qui s'appuie sur des décennies de domination française pour vouloir imposer, comme il le dit, « les exigences de la France ».

Marianne Lamiral

Lisez *Lutte de classe*

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 209 (juillet - août 2020) :

- Contre l'offensive capitaliste, un programme de combat pour les travailleurs
- États-Unis : un vaste mouvement contre le racisme et les violences policières
- Des mobilisations contre le racisme et les violences policières
- à la compréhension de leurs racines sociales
- École : ce que l'épidémie a révélé et aggravé
- L'armée française enlisée au Mali

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,90 euro.



Algérie : dans la crise, un pouvoir indulgent pour les patrons

En Algérie, alors que la crise sanitaire s'est aggravée, la crise économique entraîne dans la pauvreté une fraction grandissante de la population. Dans nombre d'entreprises, les travailleurs confrontés aux licenciements et à la baisse de leur pouvoir d'achat se mobilisent pour réclamer des primes ou exiger le paiement des salaires non versés depuis des mois.

Ces salaires sont d'autant plus importants que le chômage s'est envolé. Si les travailleurs du secteur public ont pu conserver un emploi et un salaire, ceux du secteur privé et tous ceux qui vivaient de petits boulots non déclarés n'ont plus rien. Aucune allocation chômage ne vient compenser leur perte de salaire. Ainsi toutes les nourrices qui travaillaient à domicile sans être déclarées se retrouvent sans revenu, les femmes qui les employaient étant elles-mêmes sans travail. Dans le commerce et les services, de nombreux jeunes se retrouvent sans emploi et sont dans l'incapacité de payer leur logement à des bailleurs privés, qui exigent à l'avance un an de loyer à leur locataire. Pour certains, le retour au village familial a offert une issue temporaire, mais peu de chances de retrouver un emploi.

En prolongeant la fermeture des frontières, le gouvernement a anéanti l'espoir de trouver du travail ailleurs, contraignant les plus désespérés à tenter de partir sur des embarcations de

fortune. Sans vols aériens, sans bateaux, les membres de la diaspora algérienne ont bien du mal à faire parvenir directement des devises à leur famille sans passer par des agences qui prélèvent leur dîme.

Dans ce contexte des grèves dispersées éclatent, à travers le pays dans des entreprises publiques comme Naftal, qui distribue le carburant, ou à l'Etusa (les transports urbains d'Alger). Dans le secteur privé où les syndicats sont inexistantes, les travailleurs luttent pour réclamer des primes, de meilleures conditions de travail et contre des patrons qui ont profité du Covid pour ne pas les payer et leur voler leurs congés.

La grève qui a éclaté début juillet dans l'entreprise Numilog de Bejaïa est significative. Pour se défendre les travailleurs ont décidé de créer un syndicat. À peine celui-ci créé, trois délégués syndicaux ayant été licenciés, les travailleurs ripostaient par une grève et 190 d'entre eux étaient suspendus. Cette grève a rencontré la sympathie de tous les



Rassemblement de travailleurs en grève le 13 juillet à Bejaïa.

travailleurs de Bejaïa, pas étonnés par ce bras de fer. En effet, Numilog est une filiale du groupe Cevital dont le patron est le milliardaire Issad Rebrab, première fortune d'Algérie. En 2013 déjà, il avait réprimé ceux qui avaient tenté de créer un syndicat dans son usine agroalimentaire. Cela n'a pas empêché ce grand patron, en mars 2019, de manifester avec le Hirak, le mouvement populaire qui a conduit à la démission de Bouteflika, en se disant lui aussi pour une Algérie libre et démocratique. Rebrab a été arrêté dans le cadre de la vaste opération « mains propres » qui a conduit en prison des ministres et des patrons accusés de corruption. Mais il a aussi été parmi

les premiers à être libérés après l'élection du nouveau président Tebboune.

Clément avec Rebrab, Tebboune vient de faire condamner à de lourdes peines sept hauts dignitaires liés au clan Bouteflika, dont deux ex-premiers ministres et l'ex-patron des patrons Ali Haddad. En offrant ces têtes en pâture, Tebboune prétend satisfaire les aspirations qui se sont exprimées lors du mouvement populaire et tourner la page de l'ancien régime Bouteflika. Mais si celui-ci et son clan ne sont plus au pouvoir, l'ordre social qu'ils servaient, lui, est intact. Mettre quelques patrons en prison n'a pas fait avancer la cause des travailleurs qui subissent toujours la loi patronale. La grève à

Numilog en est l'illustration. Quelques jours après ces procès et au moment même où les travailleurs de Numilog étaient réprimés, leur patron Rebrab, passant de la prison aux allées du pouvoir, était reçu par le gouvernement pour discuter de l'avenir économique du pays.

Les travailleurs d'Algérie ne peuvent se laisser abuser par les mises en scène du pouvoir. Pour gagner une existence digne et même pour des droits démocratiques aussi élémentaires que celui de s'organiser en syndicat, ils ne pourront compter que sur eux-mêmes. Dans leurs luttes, il leur faut trouver la voie vers le renversement de cet ordre social injuste et sans issue.

Leïla Wahda

Chine – Ouïghours : Pékin opprime, les groupes occidentaux encaissent

Jeudi 23 juillet, quelque 180 syndicats et ONG de 36 pays différents ont dénoncé le travail forcé imposé par les autorités chinoises à des centaines de milliers d'Ouïghours. La dénonciation vise Pékin mais aussi des dizaines de multinationales occidentales qui s'engraissent sur ce travail forcé.

Les Ouïghours sont une population turcophone qui vit, avec d'autres minorités ethniques dites musulmanes, à l'extrême ouest de la

Chine, dans le Xinjiang. Déjà soumise aux persécutions, notamment des campagnes de stérilisation forcée, et à des emprisonnements de

masse dans des camps, cette population aux marges de la Chine sert de réservoir de main-d'œuvre gratuite ou quasi gratuite. Tout d'abord dans la production et la transformation du coton dont le Xinjiang est un producteur majeur. Une grande partie des masques pour se protéger du Covid-19 en Chine et dans le reste du

monde proviennent du Xinjiang où seulement quatre usines en fabriquaient avant la pandémie ; aujourd'hui, elles sont 51, dont dix-sept utilisent de la main-d'œuvre concernée par la « rééducation par le travail », c'est-à-dire le travail forcé dans les camps.

Les autorités chinoises utilisent aussi les Ouïghours, sortis des camps et convoyés à travers le pays, pour remplacer des travailleurs dans les usines de l'est de la Chine. En mars 2020, dans un rapport à l'intitulé éloquent « *Ouïghours à vendre* », un groupe de réflexion australien affirmait qu'entre 2017 et 2019, au moins 80 000 Ouïghours avaient été envoyés dans des usines à travers le pays.

Étant donné la place de la Chine dans l'économie mondiale, ou plus exactement la place de la Chine pour la production des multinationales

occidentales, il était inévitable qu'une part du travail forcé imposé aux Ouïghours vienne irriguer les profits de groupes occidentaux. Le coton et la filière textile du Xinjiang profitent entre autres à Adidas, Nike, Uniqlo, Zara, Gap, Puma, Calvin Klein, C&A, H&M, etc. Mais dans cette liste il n'y a pas que les entreprises de la filière textile, traditionnelle dévoreuse de travail à bas coût : Amazon, Apple, Alstom, Nokia, Volkswagen, BMW y figurent aussi en bonne place.

Une dictature féroce, une main-d'œuvre de quasi-esclaves une matraque sur la nuque, un catalogue de groupes industriels produisant pour le marché mondial et en particulier pour là où le pouvoir d'achat est le plus fort : c'est aussi cela le capitalisme de ce début de 21^e siècle.

Boris Savin



Prisonniers, dont des Ouïghours, forcés à écouter un discours de déradicalisation.



LAURENT-MAMI-RÉPUBLICAIN LORRAIN

Smart-Mercedes – Hambach : manifestation contre les licenciements

Vendredi 24 juillet, trois semaines après que la direction de Daimler-Mercedes a annoncé la mise en vente de son usine Smart d'Hambach, ce qui menace de licenciement 1 800 salariés, une manifestation se déroulait à Sarreguemines.

Elle était appelée par l'ensemble des syndicats de l'usine Smart et avait le soutien de différents syndicats du département, des élus et de diverses organisations politiques dont Lutte ouvrière.

Cette manifestation a réuni un peu moins de mille personnes. Les travailleurs du site Smart étaient 300 à 400, dont très peu de salariés des entreprises sous-traitantes (Faurecia et Magna). La majorité des manifestants était composée de

délégations de travailleurs venant de toutes les entreprises du département, choqués par cette attaque brutale contre l'emploi. Tous avaient en mémoire le coup de force de 2016, lorsque les travailleurs de chez Smart avaient dû signer un avenant à leur contrat de travail les obligeant à travailler 39 heures payées 37, en échange de la promesse que leur emploi serait garanti. Une promesse renouvelée il y a un an et demi, avec

l'annonce de l'attribution d'un nouveau véhicule dont la fabrication devait commencer en septembre prochain, accompagnée de 500 millions d'investissements.

Depuis des semaines, le gouvernement était à la manœuvre pour promettre la recherche d'un « bon repreneur », histoire de dédouaner le groupe Daimler de ses responsabilités vis-à-vis de ses salariés. Mais le PDG de Daimler lui-même précisait en même temps que la fermeture de l'usine restait une des options avec, promettait-il, un accompagnement social adapté.

Les travailleurs de la

Smart présents étaient sans doute les moins dupes de cette opération d'enfumage autour d'un potentiel repreneur du site. Beaucoup, ouvrières ou ouvriers, membres de la maîtrise et cadres ont manifesté leur volonté d'entamer la lutte sérieusement à la rentrée, pour défendre leurs emplois et leurs salaires. Les délégués syndicaux qui ont pris brièvement la parole à la fin de la manifestation se sont faits l'écho de la revendication de leurs camarades de travail : huit ans de salaires garantis par Daimler pour tous les salariés du site, quoi qu'il arrive avec le potentiel

reprenneur. L'appel à la solidarité internationale des travailleurs, lancé par une syndicaliste oppositionnelle venue d'Allemagne, a été très chaleureusement applaudi.

Une large délégation de travailleurs de l'usine Continental, toute proche, est venue affirmer leur détermination à se battre, eux aussi, contre les menaces sur l'emploi. Dans cette situation d'attaques générales contre les emplois, c'est bien la lutte commune des travailleurs qui est porteuse d'avenir.

Correspondant LO

PSA – Rennes-La Janais : l'après est comme l'avant... en pire

Vendredi 24 juillet, dernier jour de travail avant les départs en congés pour trois semaines, la direction de l'usine PSA de Rennes a annoncé le redémarrage de l'équipe de nuit à partir du 31 août. La même annonce a été faite le même jour à l'usine de Sochaux, où sont assemblés le même type de véhicules, les gros SUV.

Cette annonce a été aussitôt qualifiée « d'excellente nouvelle » par la majorité des syndicats de l'usine. Elle montre, en tout cas, que les affaires de PSA ne vont pas si mal malgré la crise sanitaire : quatre mois après le redémarrage de l'usine arrêtée pendant le confinement, la production sera à 80 % de ce qu'elle était avant, quand elle tournait également le week-end.

C'est effectivement une bonne nouvelle pour les quelque 500 intérimaires qui seront recrutés pour tenir les postes de montage. Avant le confinement, ils étaient un millier sur les chaînes de production. La direction les avait tous renvoyés au chômage du jour

au lendemain.

Mais cela montre aussi le cynisme de PSA. Dès la reprise, le 18 mai, la direction a fait tourner l'usine à pleine cadence, malgré les contraintes des mesures sanitaires. D'abord en une seule équipe, puis en deux, et bientôt en trois. L'effectif ouvrier en CDI était tellement réduit dans l'usine que PSA a préféré déplacer 150 travailleurs d'autres usines (Poissy, Mulhouse et Saragosse) pour venir travailler à Rennes, plutôt que de reprendre des intérimaires. Malgré cela, le manque d'effectifs est tel que la direction a également mis des ouvriers professionnels, des techniciens et quelques cadres en production pour

pouvoir sortir les voitures. En plus de cela, les heures supplémentaires quotidiennes, les samedis et même le 14 juillet travaillés, épuisaient les travailleurs.

Avec le retour de l'équipe de nuit le 31 août, rien ne change vraiment. La direction continuera de faire venir le maximum d'ouvriers d'autres usines, qu'elle a transformés en « nomades » pour limiter au maximum le nombre d'intérimaires. Trois à quatre samedis pour les équipes de jours et trois dimanches pour la nuit sont déjà prévus en heures supplémentaires jusqu'à fin octobre...

Ceux qui espéraient que le remontage de l'équipe de nuit signifierait la fin des heures supplémentaires sont déçus. Ce régime épuisant est d'autant plus inacceptable que des centaines d'intérimaires sont maintenant au chômage.

Correspondant LO

Faurecia : hold-up sur les primes

La direction du groupe Faurecia prétend réduire de moitié la prime d'intéressement, versée en juin dernier aux ouvriers et prévue pour septembre pour les cadres.

Et cela sous le prétexte d'une erreur dans les comptes de 2019 surévaluant le bénéfice après impôts de 16 millions d'euros de sa division Faurecia Intérieur Industrie, dont fait partie l'usine de Méru dans l'Oise.

Lors du conseil économique et social du jeudi 23 juillet, elle a eu le front d'exiger que les ouvriers lui restituent 1 500 euros de cette prime, et elle a annoncé qu'elle prévoit de réduire de 50 % celle des cadres.

Le bénéfice 2019 de ce groupe, présent dans 34 pays avec 320 sites, se monte à 1,3 milliard d'euros. Les actionnaires sont gavés, au point que la rémunération du PDG a augmenté de 19 %, et que le fameux fonds Black Rock vient d'augmenter sa participation à 5,1 % au capital. L'erreur de compte a bon dos !

L'annonce a été faite en plein télétravail pour le centre de recherche, et à la veille de la fermeture de l'usine, qui tourne de toute façon au ralenti. Mais le sentiment de colère est manifeste, tant chez les ouvriers que chez les cadres, et une réaction collective est d'ores et déjà prévue pour la rentrée.

Il y a quelques semaines, la direction de Faurecia avait déjà tenté d'imposer le gel des salaires pendant trois ans dans son usine de Montbéliard. Un débrayage unanime l'a obligée à remettre pour le moment son projet dans sa poche.

Le prétexte était, dans ce cas, un chantage à la perte de marchés. Les prétextes changent, le fond demeure : les patrons nous mènent la guerre par tous les bouts.

Correspondant LO

RATP : une direction revancharde

Alex El Gamal, conducteur de bus au dépôt de Vitry-sur-Seine et militant CGT, est sous le coup d'une procédure de licenciement suite à son passage en conseil de discipline le 22 juillet, où un avis de révocation a été donné. La décision finale, pas encore prononcée, appartient au directeur du département bus.

Cette attaque de la direction fait suite à celles contre d'autres conducteurs de bus, déjà lourdement sanctionnés de deux mois de mise à pied pour trois d'entre eux et d'une mutation disciplinaire pour un autre.

Il s'agit de représailles qui visent des militants, des grévistes s'étant opposés à la réforme des retraites. Contre toute évidence, la direction leur reproche d'avoir bloqué la sortie des bus lors de la grève, alors que ces actions sont revendiquées par les soutiens extérieurs.

Au dépôt de Vitry, le directeur, particulièrement arrogant, ne supporte pas non plus qu'Alex ait milité inlassablement pour

imposer des mesures de protection des agents et des voyageurs face à une direction laxiste au début de l'épidémie du coronavirus.

Nathalie Arthaud s'était déplacée deux jours avant le conseil de discipline devant le dépôt de Vitry, pour participer à une conférence de presse où elle avait notamment déclaré : « Alors oui, la guerre sociale est déclarée. Ils nous enfument avec leur histoire de dialogue social, de concertation. La réalité, c'est que dès qu'on passe la porte de l'entreprise, ce n'est plus la démocratie, c'est le flicage, c'est la surveillance, c'est l'intimidation. Le patron est roi jusqu'à dénier y compris le droit pour les syndicalistes d'exercer leur mandat syndical. »



Alex El Gamal au rassemblement de soutien.

La direction générale, qui en dernier ressort, au niveau de la RATP, pourrait prendre la décision de la révocation d'Alex, conforterait ainsi les directeurs de dépôts zélés. Mais surtout, elle enverrait un avertissement menaçant à tous ceux qui relèvent la tête et

ne veulent pas laisser passer les mauvais coups sans réagir.

Elle espère que les sanctions affaibliront la résistance des travailleurs face à sa politique de régression sociale. Il leur appartiendra de faire la démonstration que l'expérience acquise

dans les luttes communes précédentes, et en particulier lors du mouvement contre la réforme des retraites, sera précieuse pour organiser la riposte à ses attaques.

Halte aux sanctions ! Non à la révocation d'Alex !
Correspondant LO

SNCF : décision inacceptable

Après un an de procédure disciplinaire, la SNCF vient d'obtenir le licenciement d'Éric Bezou, militant syndical de longue date sur la région de Saint-Lazare. Le prétexte de ce licenciement, s'être agenouillé devant sa hiérarchie pour protester contre la soumission qu'on exigeait de lui, est grotesque. L'inspection s'est d'ailleurs opposée à deux reprises à ce licenciement. Mais, véritable fait du prince, le ministère du Travail a choisi de désavouer l'inspection du travail et a permis à la SNCF de radier ce cheminot.

Ce licenciement fait partie de la guerre que la SNCF mène pour démolir les droits des travailleurs. En licenciant, sous les prétextes les plus futiles, nombre de militants ou de grévistes, elle cherche à intimider les dizaines de milliers de cheminots qui ont montré, en particulier lors de la dernière grève contre la réforme des retraites, qu'ils ne baissent pas la tête.

C'est bien l'intérêt de tous les travailleurs du rail de s'opposer et dénoncer ce licenciement arbitraire.

Christian Bernac

Gare de Nantes : réactions contre l'intox de la direction

En gare de Nantes, des cheminots et des travailleurs du nettoyage se sont fait entendre face aux pressions de la hiérarchie et pour défendre leurs conditions sanitaires de travail.

Après le déconfinement, la direction SNCF est revenue en gare avec l'intention de mettre tout le monde au pas. Cette attitude tranchait avec celle du début de la crise du Covid, au cours de laquelle cette direction a révélé son incurie. De fait, si la gare a continué à fonctionner, c'est uniquement grâce à ses travailleurs, qui ont par exemple organisé eux-mêmes les changements dans les tournées des conducteurs de train.

La direction, elle, voudrait profiter de la crise sanitaire pour s'en prendre à ceux qui relèvent la tête, surtout après les deux mois de grève récemment. Pour faire rentrer tout le monde dans le moule sous la contrainte, elle a mis en place des méthodes bien rodées : menaces, convocations chez le directeur. Mais l'effet a finalement été tout autre : un droit d'alerte pour dénoncer ces pressions a été déposé et les langues se sont déliées. Les cheminots se sont réunis pour s'accorder sur la démarche à tenir

contre la direction et ont été près d'une vingtaine à exprimer leur mécontentement devant les directeurs, y compris lors de la réunion organisée par la direction elle-même, qui a vite compris qu'elle était tombée sur un os ! Ses attaques ont donné lieu à de nombreuses discussions, resserrant les liens entre les cheminots de la gare, conscients de la nécessité de rester solidaires face à cette direction agressive.

Au même moment, un produit bactéricide contre le Covid, pulvérisé dans l'espace clos des trains et à la main, sans protection particulière, a fini par susciter la méfiance des salariés qui l'utilisent au quotidien et de ceux travaillant à leur côté qui l'inhalent. Pas gênée, la direction faisait utiliser ainsi un produit dont elle connaissait la nocivité.

Les travailleurs du nettoyage et les cheminots de la gare ont alors entamé une démarche commune pour dénoncer la toxicité du produit et un autre droit

d'alerte a été déposé. La santé de tous était en jeu, certains se plaignant de maux de gorge et d'irritations de la peau après la diffusion dans l'air du bactéricide en question. Suite à ces réactions, son utilisation a été modifiée. Finalement, il a été remplacé par un autre produit début juillet. C'est bien l'action commune des travailleurs du nettoyage et de la gare qui a permis de faire reculer la direction de la SNCF comme celle d'USP, l'entreprise de nettoyage.

Cette solidarité qui se construit sera un atout pour riposter aux attaques à venir.

Correspondant LO





Nos lecteurs écrivent

Le Ségur de la Santé met les sages-femmes en colère

Je suis sage-femme depuis quinze ans. On sait peu que les sages-femmes, bien que fonctionnaires, avec un statut et un salaire comparables à ceux des infirmières, font partie des professions dites « médicales » comme les médecins et chirurgiens-dentistes. Leur formation commence d'ailleurs par une année de médecine, suivie de quatre

années d'école spécialisée. Eh bien à ce titre, nous n'avons pas été représentées au Ségur de la Santé ! Bien sûr, il n'est pas sorti grand-chose de cette comédie que le gouvernement a organisée après le confinement pour avoir l'air de faire quelque chose, mais en plus, ceux qui travaillent à l'hôpital n'y ont pas tous été associés, et nous non plus.

Pendant la crise sanitaire, des services Covid ont pourtant été ouverts au sein des maternités

et les accouchements ont continué à avoir lieu. Les sages-femmes assurent également les suivis de grossesse, la réanimation et le soin des nouveau-nés, ainsi que le suivi gynécologique des femmes, le dépistage des pathologies, le travail en PMA, la prise en charge des IVG (y compris au planning familial), les consultations à domicile... La liste est non exhaustive. La fermeture des maternités depuis trente ans fait qu'une sage-femme gère souvent plusieurs parturientes à la

fois, en même temps que les urgences et les consultations diverses, dans un climat de plus en plus stressant car on ne peut pas être partout en même temps.

Et pourtant, dans un premier temps, nous avons été oubliées de la liste des professionnels qui avaient le droit aux masques, nous avons dû batailler pour obtenir. Pourtant, il n'y aura pas d'embauches. Et notre grille salariale ne va pas évoluer. Nous ne bénéficierons que des 183 euros, qui ne sont en fait qu'un

pseudo-rattrapage du gel du point d'indice des fonctionnaires depuis plus de dix ans.

Tout cela est perçu par beaucoup comme un mépris de plus. Cet hiver encore, l'actualité parlait des fermetures des petites maternités, de la mise en danger des mères et des enfants... Mais le gouvernement est toujours dans le déni, malgré la crise du Covid qui nous laisse un goût plus qu'amer !

Lucie P., Cambrai

Corrèze : non aux licenciements !

En Corrèze, après l'annonce pour 2022 de la fermeture de l'usine Borgwarner à Eyrein près de Tulle, c'est Deshors Moulage, sur la zone de Brive-Laroche, qui vient d'être mise en liquidation judiciaire.

370 travailleurs de Borgwarner et 47 de Deshors Moulage vont se retrouver sans travail et sans salaire. Toujours à Brive, la récente annonce du rachat par le groupe américain Teledyne de l'usine Photonis, leader mondial de la vision nocturne, plonge les 500 travailleurs dans l'inquiétude.

À chaque fois, les

travailleurs sont confrontés à la rapacité des capitalistes : Borgwarner est une grande entreprise qui emploie 29 000 salariés dans le monde et travaille avec les grands groupes de l'automobile aux USA et en Europe. En dépit d'une prétendue baisse de commandes des boîtes de vitesses fabriquées à Tulle pour

Volkswagen, les affaires sont plutôt florissantes : en janvier 2020, Borgwarner s'est par exemple payé l'entreprise Delphi Technologies pour 3,3 milliards de dollars !

Deshors Moulage dépend du groupe Deshors ADI et fabrique des moules pour pneumatiques pour des groupes comme Continental. Ouverte à l'automne 2016 avec 68 salariés, l'entreprise a bénéficié de 400 millions d'aides des collectivités locales pour s'installer peu après dans 4000 m²

de locaux neufs. La directrice de l'usine et le maire de Brive promettaient un développement de l'entreprise et de la création d'emplois à gogo... Le maire de Brive annonçait « un avenir radieux ». Depuis, 15 emplois ont disparu et aujourd'hui les 47 travailleurs restants voient leur avenir à Pôle emploi !

Alors, lorsque aujourd'hui le maire de Brive, Frédéric Soulier, explique à propos du rachat de Photonis que le site de Brive « serait la pierre angulaire d'un grand plan industriel », il y a

en effet de quoi s'inquiéter !

Pas un travailleur – que ce soit à Borgwarner, à Deshors, à Photonis ou ailleurs – ne peut accorder le moindre crédit au baratin de ces politiciens ! L'unique préoccupation des capitalistes dans le contexte de la crise mondiale, c'est de sauver leurs profits en faisant payer les travailleurs : c'est leur lutte collective qui pourra imposer de travailler moins pour que tout le monde ait un travail sans perte de salaire.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Guyane : le mécontentement ne faiblit pas

L'épidémie de coronavirus, particulièrement aiguë en Guyane, a de nouveau mis en évidence l'indigence du système de santé.

Pour réclamer des moyens, le collectif Mayouri santé Guyane, créé lors de la grève générale de 2017, a brièvement occupé la préfecture à Cayenne le 17 juillet, avant d'en être violemment expulsé. Le syndicat le plus important, l'UTG, ainsi que des associations et partis politiques ont appelé à une grève générale le 21 juillet. Plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni. Un incendie spectaculaire de protestation a été allumé devant la préfecture dont les flammes ont léché toute la devanture.

Les revendications principales concernent la création d'un Centre hospitalier universitaire (CHU), la création de deux hôpitaux à Saint-Georges et Maripasoula, deux communes

éloignées de la capitale et d'accès difficile, la création de 50 lits de réanimation supplémentaires, que les lits et le matériel de réanimation attribués dans le contexte de la crise restent en Guyane, entre autres. Concernant le CHU, cette revendication date d'environ vingt ans. À l'issue de la grève générale de 2017, elle avait été validée par le gouvernement, mais laissée sans suite.

En Guyane, il y a deux fois moins de médecins par habitant que dans l'Hexagone, trois fois moins de spécialistes. Les capacités en réanimation sont trois fois inférieures. L'éloignement de certaines communes de l'intérieur aggrave la situation, car les principaux moyens de soins sont situés dans les villes du littoral. Pourtant, aux dires du nouveau Premier ministre, qui



a fait une visite éclair de huit heures en Guyane le 12 juillet, tout va pour le mieux: les capacités en réanimation, les masques disponibles, le nombre de tests sont suffisants.

La mobilisation du 21 juillet a débouché sur une réunion des élus guyanais,

des représentants du collectif Mayouri Santé et des représentants locaux de l'État, alors que les manifestants à l'extérieur soutenaient la délégation au son du tambour. Certains points ont été validés, dont une prime de 1 500 euros pour les soignants, des tests et des

moyens de soins supplémentaires, le maintien de deux lits en réanimation. Des promesses seront peut-être faites, mais pour qu'elles soient suivies d'effet, la population n'a qu'un moyen: ne pas baisser la garde et renforcer son action.

Marie-Céline Deshauteurs

Migrants : la forteresse Europe hermétiquement close

En 2019, au moins 100 000 personnes ont tenté de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée et 1 200 morts ont été comptabilisés.

Dans les premiers mois de 2020, le nombre de migrants bravant les dangers d'une traversée maritime a encore explosé, principalement pour échapper à la situation de plus en plus terrible qui leur est réservée en Libye. Pendant ce temps, les États européens ne savent plus quoi inventer pour les rejeter et masquer leurs responsabilités dans cette hécatombe.

Le 22 juillet, les garde-côtes italiens ont immobilisé le navire humanitaire *Ocean Viking*, qui sortait tout juste d'une quarantaine imposée à la suite du débarquement de migrants en Sicile. SOS Méditerranée dénonce « un harcèlement administratif continu (...) dont le seul but est d'empêcher leurs activités de sauvetage. » Ainsi, alors qu'avec l'été de plus en plus de migrants tentent la

traversée, tout est fait pour qu'aucun navire humanitaire ne puisse prendre la mer et sauver des gens.

En Grèce, alors que le confinement s'est achevé le 4 mai, les migrants doivent poursuivre leur quarantaine jusqu'au 2 août au moins, agglutinés par milliers dans des camps insalubres aux conditions d'hygiène déplorables.

En France, depuis le démantèlement du camp des Dunes à Calais, les réfugiés n'ont plus accès à l'eau

potable ou à des sanitaires. À Paris, des associations humanitaires ont organisé un camp de mineurs isolés en plein Paris afin d'alerter sur leur situation dramatique, sans aucune réaction de l'État qui, depuis 22 jours, laisse pourrir la situation. Et le 29 juillet, la police a dispersé l'immense camp de migrants d'Aubervilliers, près de Paris, sans que rien ne soit prévu pour les héberger.

Sous prétexte de démanteler les réseaux de

passagers, les dirigeants adoptent une politique toujours plus répressive à l'égard des migrants et de ceux qui leur viennent en aide. Mais c'est bien la fermeture des frontières qui alimente les réseaux mafieux et les violences à l'encontre des migrants.

Ouvrir les frontières et accueillir ceux que la politique des grandes puissances réduit à la misère serait le seul moyen d'éviter cette barbarie.

Line Kovic

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Les licenciements se multiplient, y compris dans les grandes entreprises qui, malgré la crise sanitaire, ont continué à faire des profits; les plus petites n'embauchent plus ou font faillite; les jeunes arrivent sur le marché du travail sans perspective d'emploi: les travailleurs font les frais de cette économie de fous dirigée par une minorité de profiteurs.

Alors, face à la catastrophe sociale qui s'annonce, comment les travailleurs peuvent-ils se défendre, et sur quel programme qui prenne en compte les intérêts du monde du travail?

C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter dans leurs rencontres avec les travailleurs au cours de nos caravanes d'été.

Les prochaines étapes sont les suivantes:

Aisne

Judi 30 juillet:
Soissons/
Villers-Cotterêts
Vendredi 31 juillet:
Chauny
Samedi 1^{er} août: Laon

Jura

Judi 30 juillet:
Lons-le-Saunier
Vendredi 31 juillet:
Beaune
Samedi 1^{er} août:
Chenove



Languedoc/Roussillon

Judi 30 juillet:
Montpellier
Vendredi 31 juillet: Sète
Samedi 1^{er} août:
Perpignan

Aquitaine

Lundi 3 août
et mardi 4 août:
Angoulême
Mercredi 5 août
et jeudi 6 août: Libourne
Vendredi 7 août
et samedi 8 août: Langon

Limousin/Berry

Lundi 3 août
et mardi 4 août:
Brive-la-Gaillarde
Mercredi 5 août
et jeudi 6 août:
Limoges
Vendredi 7 août
et samedi 8 août:
Châteauroux

Provence/Nice

Lundi 3 août: Nice
Mardi 4 août: Carros
Mercredi 5 août

et jeudi 6 août: Nice
Vendredi 7 août
et samedi 8 août:
Toulon

Yonne

Lundi 3 août: Montbard
Mardi 4 août: Avallon
Mercredi 5 août
et jeudi 6 août:
Auxerre
Vendredi 7 août
et samedi 8 août:
Sens